

Introduction

Qu'entendons-nous lorsque l'on parle de l'«au-delà de l'investissement» dans le cas des archives religieuses ? Pour le dire franchement, cette communication est à la réaction à un malaise par rapport au sous-titre du 47^e Congrès de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) qui se lisait comme suit: «Investir, performer, rentabiliser».

Je comprends le sens de ces mots, je comprends également la nécessité pour les archivistes d'obtenir des résultats qui viendront assurer leur pérennité, leur reconnaissance. Soyons honnête, mon employeur gagne à investir dans ses archives à condition d'atteindre (avec les outils et les ressources qu'il met à ma disposition) une certaine rentabilité de ses fonds documentaires. C'est une logique qui sied bien à toute entreprise – et l'Église en est une. Mais elle ne m'apparaît pas être une entreprise comme les autres de par ses dimensions historique et spirituelle très particulières par rapport à l'histoire du Québec.

Lorsque j'aborde l'«au-delà» c'est que je désire exprimer une situation que je pense pouvoir mieux comprendre dans le milieu des archives religieuses. J'ai l'intuition que les communautés religieuses, les diocèses et certains instituts proches de l'Église catholique du Québec n'en sont plus aux premiers pas de ce que l'on comprend habituellement comme «investissement». Loin de là. Les communautés que je côtois par mon rôle de président du Regroupement des archivistes religieux (RAR) ne sont plus à se demander pourquoi ou comment investir. Elles le font depuis au moins 40 ans – à tout le moins sur une base plus régulière depuis la création du RAR – et il est absolument impensable de voir certaines d'entre elles abandonner les pratiques d'une conservation éclairée de leurs documents.

Depuis la création du RAR en 1978, le milieu des archivistes religieux a fait preuve non seulement d'avant-gardisme dans ses approches d'investissement mais a aussi mis sur pied un réseau d'échange, de formation de personnel et de développement d'expertise dont nous ne mesurons pas toujours la vigueur. Cet élan d'investissements a eu pour conséquence que les questions entourant la *valeur* des archives religieuses semblent faire consensus et ne représentent plus un cheval de bataille comme cela a déjà été le cas. S'il demeure toujours pertinent et important de parler d'investissement, il me semble que nous

pouvons toutefois commencer à réfléchir à un au-delà et agir en ce sens. Il y a un déplacement en cours, un mouvement dans les archives religieuses qui voit arriver une époque charnière, une passation de ses archives et nous devons aiguïser notre vision des choses et des situations comme elles se présentent maintenant pour anticiper ce qui vient.

Je précise que je présente un point de vue, le mien seul, et qu'il est loin d'embrasser une vision exhaustive de la situation. C'est malheureux car cela implique que des détails m'échappent inévitablement. Mon point de vue est bien sûr celui d'une personne impliquée dans le milieu religieux – à titre de laïc soulignons-le – et comme pour mes collègues qui travaillent dans des services d'archives historiques nous partageons les rôles et fonctions propres à l'archivistique. Cependant, nous avons des fonctions particulières à un cadre religieux de production de documents, de traitement et de diffusion des archives. Il y a dans ces archives une dimension spirituelle qui s'ajoute à la valeur habituelle de témoignage. Cette dimension peut s'exprimer de différentes façons. Aussi, vous comprendrez que mon point de vue est uniquement posé sur les archives religieuses catholiques au Québec dans le contexte social que nous connaissons en 2018.

Il est intéressant de noter que le Québec et l'Église du Québec font preuve d'une certaine avance dans la gestion de leurs archives mais aussi que les archivistes religieux réfléchissent depuis plusieurs années sur l'état de la question et agissent en conséquence. Au final, en creusant un peu plus la dynamique de l'archivistique en milieu religieux, je me suis résolu à revenir sur mes positions concernant le sous-titre du congrès. Car les archivistes religieux (et leurs employeurs tout aussi religieux) ont bel et bien investi dans leurs archives. Aujourd'hui nous pouvons mesurer la performance et la rentabilité de ces actions.

Cette communication vous présentera d'abord comment depuis sa création en 1978 le Regroupement des archivistes religieux (RAR) a été un véhicule d'investissement pour ses membres et pour la pratique de l'archivistique dans son ensemble. Je consacrerai la seconde partie à vous présenter quelques modèles d'investissements bels et biens visibles aujourd'hui en 2018. Enfin, je me permettrai de vous partager mon idée sur ce que peut être l'au-delà de l'investissement notamment en explorant la dimension spirituelle des archives religieuses ainsi pour une piste d'exploitation des documents.

1. Le Regroupement des archivistes religieux (RAR). Un véhicule d'investissement pour notre Église et notre profession.

C'est en reprenant la lecture du texte rédigé par Sœur Lucienne Choquet, r.h.s.j., en 2008 – à l'occasion du 30^e anniversaire du RAR – que nous constatons l'ampleur de ce qui a été fait (CHOQUET, 2008). Je ne serai donc pas d'une grande nouveauté en vous faisant le bilan des actions du RAR puisque je citerai abondamment le texte de sœur Choquet. Celle-ci est d'autant plus fiable que non seulement a-t-elle été l'une des premières membres du regroupement mais elle a de plus été très active pour l'Association des archivistes du Québec (CHOQUET, 2007-2008 ; 118).

Il faut comprendre que la genèse de la prise de conscience des besoins des archives religieuses est communautaire. C'est donc par la volonté de groupes – civils et religieux – que s'organise en décembre 1967 la première réunion de l'AAQ. Deux religieuses s'y présentent : sœur Aline Lamoureux, c.n.d. et sœur Choquet, r.h.s.j. À ces deux premières religieuses se joignent rapidement des membres d'autres communautés et de diocèses (CHOQUET, 2007-2008 ; 118).

Les communautés investissent dans l'AAQ car elles reconnaissent ensemble que leur personnel religieux fait face à des lacunes dans l'administration et la gestion de leurs ressources et de leurs archives. La demande des communautés pour le développement de l'archivistique est en partie répondue par sœur Lamoureux qui offrira des cours d'introduction et de perfectionnement à l'archivistique jusqu'à son décès soudain en 1972. Elle est la deuxième présidente honoraire posthume de l'AAQ. Au cours des années 70, les cours aux archivistes sont repris par d'autres religieux : sœur Cécile Routhier, s.c.s.l. – secrétaire de l'AAQ en 1974 – et frère Henri-Louis Fortin, s.c. À cette époque, le CA de l'AAQ comptait un ou deux religieux. Sœur Choquet souligne que tout était à faire pour la promotion, l'appréciation du rôle de l'archiviste et sa formation.

Au cours de sa première décennie l'AAQ investit temps et énergie dans la création du Comité des archives religieuses. Ce comité doit étudier les problèmes spécifiques ou les aspects particuliers propres aux archives religieuses. Je précise que nous sommes en 1971. Le comité produit des sondages, un guide de consultation, propose un cadre de classement type des

archives religieuses et fait la promotion et la mise sur pied de la section des archives historiques de l'AAQ (PRUD'HOMME, 1981 ; 27-33). Il publie également un guide pour la consultation des archives religieuses – un outil qui est renouvelé et mis à jour par le Conseil du patrimoine religieux en 2018 avec la publication d'un guide portant sur la même problématique. Un autre investisseur !

Le comité des archives religieuses durera 5 ans pendant lesquelles il sensibilisera les autorités à former des archivistes et organiser les archives des diocèses ou des communautés. Il est intéressant de noter qu'à cette époque plusieurs communautés, paroisses ou institutions célèbrent des dates anniversaires de fondation. Ainsi le recteur du Séminaire de Sherbrooke, Mgr Georges Cloutier, voyait dans le centenaire de l'institution en 1975 l'occasion de débiter informellement le rapatriement de documents et archives témoignant de l'histoire du Séminaire diocésain (conversation entre l'auteur et Mgr Georges Cloutier en 2010).

Il y a rupture entre l'AAQ et le Comité des archives religieuses en 1976. Sœur Choquet explique celle-ci par le fait que le Comité ne répondait plus aux normes énoncées dans les règlements de l'Association et que celle-ci souhaitait réduire ses dépenses – comme quoi parfois l'investisseur revoit sa stratégie.

Devant cette situation, les membres religieux de l'AAQ soumettent l'idée de se regrouper, non pas en porte-à-faux de l'AAQ mais pour poursuivre le travail de formation spécifique aux enjeux et questions des archives religieuses. Nouvelle stratégie d'investissement. Débute alors l'aventure du Regroupement des archivistes religieux.

Sœur Choquet résume habilement la naissance de ce regroupement :

En 1978 le Père François Prud'homme, c.s.v., assisté du Frère Georges Lapointe, s.g. décide de reformer un comité pour s'occuper de la gestion des archives religieuses³. Le 15 mars 1978 lors d'une réunion chez les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, à Québec, un Comité provisoire est formé. Le 26 septembre 1978, ce comité lance une invitation aux archivistes religieux et aux supérieurs et supérieures des communautés religieuses de Montréal, de Joliette et de Saint-Hyacinthe de se réunir chez les Sœurs de la Providence le 12 décembre 1978. Cette réunion est

considérée comme la réunion de fondation du Regroupement des archivistes religieux³.

Le Père Gérard Morin, c.s.v. mentionne dans « Pages d'Histoire 1978-1982 » que l'année suivante, l'en-tête du compte rendu de la réunion du 21 septembre 1979 porte pour la première fois le nom de Regroupement des archivistes religieux[...]

Le 26 avril 1980 un protocole d'entente entre la Section des archives historiques de l'AAQ et le Regroupement des archivistes religieux est signé. Celui-ci perdurera jusqu'en 1989.(CHOQUET, 2008; 8)

À l'assemblée générale du RAR de 1981, on avait peut-être déjà en tête le congrès de l'AAQ de 2018 puisque le thème était «Les archives religieuses, un trésor à exploiter». Dès cette année le Regroupement poursuit ses réunions entre archivistes des communautés en plus d'organiser des visites guidées de centre d'archives et des formations. En 1985 un nouvel investissement est fait par le RAR pour la création d'un bulletin d'information : Info-RAR. Publié de 1985 à 2010 au rythme de 2-3 numéros par année, l'Info-RAR est le témoin des activités et des réalisations de l'ensemble des membres. Le bulletin laisse clairement voir la volonté du Regroupement de se doter de structures qui facilitent l'entraide et l'intégration de nouveaux membres ainsi que de permettre la diffusion d'information par des cours afin de parfaire leur formation et les aider à s'acquitter de leurs tâches professionnelles (CHOQUET, 2008).

En 1992, le Regroupement publie le *Guide sommaire des archives religieuses*. La même année le regroupement tient une session sur les archives religieuses dans le cadre du congrès du Conseil international des archives. On dénombre alors au regroupement 253 membres pour 81 communautés. L'investissement dans la formation se poursuit et se met à jour en suivant l'évolution de la réalité des archivistes –notamment par des formations sur les RDDA et la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Il est intéressant de souligner à ce stade que le Regroupement a le souci d'investir dans ses formations en misant sur une préoccupation pour ce qui se passe dans le monde et à l'époque où les archivistes pratiquent. Comme à l'AAQ, les formations du Regroupement évoluent autour de thématique comme l'informatisation, l'accès à l'information, la diffusion sur le web, les archives non-textuelles, etc. On ne sent pas un réflexe de fermeture de la part

des archives religieuses, même et surtout malgré les épreuves liées à des scandales qui frappent l'Église québécoise. Au contraire, on devine chez la plupart d'entre elles un désir de servir la société québécoise en demeurant à la fois accessibles mais respectueuses des lois qui protègent leurs membres. C'est un équilibre difficile à maintenir mais qui semble assez bien acquis et compris.

En 1998 le thème du congrès du Regroupement était *Avenir des archives religieuses au 21^e siècle*. Le Regroupement faisait preuve de vision et d'investissement à long terme puisque le CatholicArchivist Group (cousin canadien du RAR) propose le même thème en 2017. Aux États-Unis, le Boston College tient à l'été 2018 une série de conférences sur une thématique semblable (*Envisioning the future of Catholic Archives*, Boston College, MA, du 11 au 13 juillet 2018).

Il n'y a pas de doute sur la capacité des archivistes religieux à se projeter dans le futur depuis le début des années 2000. Mentionnons l'implication de Monsieur l'abbé Laurent Tailleux dans le Comité d'étude sur l'avenir des archives religieuses qui déposait en 2002 un rapport sur la question. L'abbé Tailleux et le Comité avaient alors pour mandat de «trouver des moyens concrets d'assurer l'avenir à long terme des archives ecclésiastiques et des communautés religieuses». Un mémoire du même comité est déposé en 2005 lors de la Consultation générale sur le patrimoine religieux du Québec de la Commission de la culture.

Aujourd'hui, le Regroupement poursuit ses activités et ses rencontres pour les professionnels qui œuvrent dans le milieu des archives religieuses. Le répertoire de 2018 compte 142 membres pour 53 communautés de femmes, 19 communautés d'hommes, 9 diocèses et deux centres d'archives professionnels (RAR, 2018). Des activités de formations sont toujours offertes et prennent en compte les besoins actuels des membres.

J'aimerais que vous reteniez de cette première partie concernant le Regroupement l'idée suivante : que les archivistes religieux (et leurs institutions) ainsi que les groupes professionnels existant (RAR, CPRQ) investissent massivement – selon leurs moyens propres – dans le patrimoine archivistique. L'implication depuis 40 ans de religieux dans des groupes comme l'AAQ est un investissement important en ressources humaines et une mine d'or de talents mis au profit du plus grand nombre. La formation des membres du Regroupement va dans le même sens. La publication de 1985 à

2010 des bulletins Info-RAR est un investissement dans la communication et l'entraide en réseau. La participation aux Consultations publiques et la publication de mémoires sont un investissement dans la reconnaissance de nos activités, dans la valeur de nos archives et dans le bien fondé de notre travail.

Je conclus que l'investissement dans les archives religieuses s'exprime par l'implication des archivistes, l'implication et la vision des conseils des congrégations et des diocèses à former leurs employés, la capacité à se projeter dans l'avenir et à chercher à préparer le terrain et les professionnels aux défis qui les attendent, à développer une meilleure compréhension des enjeux et des solutions développées par des communautés et à spécialiser les professionnels pour mieux répondre aux besoins propres des documents religieux.

2. Récolter les fruits des investissements

Quelles ont été les manifestations concrètes de ces années d'investissement ? Comme nous venons de le voir avec l'exemple du RAR, les institutions détentrices d'archives religieuses cherchent elles aussi des moyens d'investir, de performer et de rentabiliser le potentiel conservé dans leurs voûtes.

Comme je le mentionnais en début de présentation, il y a bel et bien un investissement dans les archives religieuses même si ce dernier n'est pas toujours à la hauteur des attentes, des besoins et des défis auxquels sont confrontés les organismes. Mon objectif n'est pas de faire un relevé de tout ce qui est fait – en cours ou à venir – pour aider les organismes religieux à investir dans leurs archives. Mais plutôt de montrer quelques pistes de solutions mise de l'avant pour diversifier l'investissement dans les archives. Je pose les questions : comment les archives religieuses arrivent à s'inscrire dans une démarche plus large pour rejoindre un public moins près de l'Église ? Peuvent-elles le faire tout en respectant leur dimension spirituelle ?

Observons quelques exemples d'investissement récents qui pourraient se résumer un peu simplement à : «Investir dans la brique et la fibre optique»

2a. Les centres diocésains

Cette option de conservation des archives religieuses a été mise de l'avant depuis la fin des années 90. Présentée en partie par le chanoine Laurent Tailleur en 2002, l'idée de centres d'archives diocésains se situe à l'origine dans la *Lettre de la Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église* en 1997. On y écrivait alors :

«[...] on envisage également l'hypothèse du regroupement auprès de sièges plus centraux de certaines archives moins importantes ou insuffisamment protégées et cela à des titres divers comme, par exemple, la mise en dépôt, l'extinction ou la suppression de personnes juridiques ecclésiastiques, etc. Un tel regroupement a pour but de mieux assurer la sauvegarde du matériel conservé en vue de son utilisation et de sa protection» - (LA FONCTION PASTORALE DES ARCHIVES ECCLESIASTIQUES, 1997, 7)

À ma connaissance – et je me cantonnerai à ces exemples – il y a actuellement deux diocèses au Québec qui ont opté pour la création d'un centre d'archives diocésains, investissant donc dans la brique. Le Centre d'archives Mgr-Antoine-Racine à Sherbrooke et le Centre de conservation de l'Archidiocèse de Québec.

2a.1 Centre d'archives Mgr-Antoine-Racine

Ce centre relève directement du Regroupement des services d'archives de l'Archidiocèse de Sherbrooke et du Séminaire de Sherbrooke, organisme incorporé en 2009. Les objets de la constitution du Regroupement visent principalement à :

Regrouper les services d'archives du séminaire et de l'archidiocèse – conserver et gérer les fonds d'archives des deux organismes ce qui inclut les fonds de fabriques de paroisses, les fonds des communautés religieuses féminines et masculines

Défendre et promouvoir les intérêts des deux organismes – rendre les fonds d'archives accessibles aux chercheurs et au public

Permettre le regroupement de fonds d'archives complémentaires, fonds en provenance de tout autre organisme régional ou donateur éventuel

Le centre conserve le patrimoine archivistique sous toute forme que ce soit (textes, photographies, cartographies, dessins et plans, enregistrements sonores et audiovisuel) qui témoigne de l'histoire religieuse, de l'histoire de l'archidiocèse, des paroisses et communautés religieuses et de toute personne qui a marqué son histoire. Pour les archives du séminaire, on ajoute le patrimoine qui témoigne de l'histoire de l'enseignement qui y était dispensé et les volumes ayant servi à l'enseignement produits par le Séminaire.

En 2015 le centre possédait 420 mètres linéaires de documents textuels, et 147 000 documents iconographiques, sans parler de documents d'autres supports.

Les nouveaux locaux du centre sont inaugurés en décembre 2016. Le Gouvernement du Québec y a contribué à une somme de 600K dollars. Mgr Luc Cyr exprimait le souhait lors de l'inauguration :

[...] que le Centre serve à conserver « tout ce qui s'est fait de beau dans le diocèse » tant sur le plan religieux, social et culturel.
« On ne veut pas perdre cette richesse. Les générations passent, les communautés aussi. Depuis plusieurs années, nous avons ce souci de conserver cette mémoire, qui est un bienfait, pas seulement pour l'église mais pour toute la région », a déclaré Mgr Cyr. – (*LA TRIBUNE*, 13 DÉCEMBRE 2016)

Les principaux fonds d'archives sont ceux de l'Archevêché de Sherbrooke, 142 fonds de paroisse, 319 fonds privés (Séminaire de Sherbrooke) et 108 fonds privés (Archevêché). Aujourd'hui s'ajoutent les fonds des communautés des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, des Missionnaires de Notre-Dame des Anges et des Frères du Sacré-Cœur. Le Centre investit également dans la fibre optique en créant une première exposition virtuelle mise en ligne en mai 2016.

2a.2 Centre de conservation de l'Archidiocèse de Québec

Du côté de Québec, le projet du Centre de conservation de l'Archidiocèse de Québec vise à regrouper dans un même centre de conservation les différents fonds d'archives du diocèse de Québec : archidiocèse, archives des collèges et séminaires diocésains (sauf le Séminaire de Québec), archives de paroisses, archives des instituts de vie consacrée, archives d'associations d'individus en lien avec l'histoire de l'église catholique de Québec et autres organismes.

Le centre compte également développer un volet muséal et un volet livres rares pour leur conservation.

Notons que le centre de Québec a fait le choix de maintenir les archives de l'Archidiocèse sous la pleine gouverne de l'Église, et au plan civil, de la Corporation de l'Archevêque catholique romain de Québec.

Le projet compte sur une campagne majeure de financement organisée pour l'ensemble des besoins du diocèse avec un volet patrimoine bien défini. Des donateurs sont liés au projet pour l'aménagement d'un lieu et pour le projet de numérisation (investissement fibre optique).

Logé actuellement dans un entrepôt temporaire de 10 000 pieds carrés, le centre profite de bonnes conditions de conservation en plus de pouvoir compter sur une chambre froide, 2 salles de quarantaine et d'entreposage, 1 salle de traitement et de numérisation, 1 salle pour les chercheurs et des systèmes de protection contre les sinistres et le vol.

Déjà trois communautés religieuses ont déposé leurs archives et 8 autres sont en négociation. 1 paroisse et 1 chapelle comptent parmi les bénéficiaires actuels.

Un projet similaire est en branle dans la région de Montréal sous la supervision et le travail des membres de la Table de concertation des archives religieuses de Montréal (TCARM). Ce projet est en cours de développement et compte sur l'appui de plusieurs acteurs du milieu politique et du milieu des archives religieuses.

Les deux expériences de centres d'archives diocésains arrivent dans la foulée d'une prise de conscience de la valeur du patrimoine archivistique religieux. Dans un mémoire déposé en 2008 sur Le patrimoine documentaire religieux BANQ soulignait déjà l'ampleur de la tâche de la sauvegarde des archives religieuses :

Le patrimoine des Églises est dans une situation précaire. Si le monde religieux a su démontrer par le passé une volonté et une capacité d'assurer par ses propres moyens la garde et la pérennité de son patrimoine, il s'est retrouvé peu à peu confronté à une conjonction de facteurs qui remettent en cause la poursuite d'une

telle mission.

Ce patrimoine est aussi imposant : globalement, on peut évaluer la quantité d'archives textuelles, toutes traditions et institutions religieuses confondues, à entre 50 et 60 kilomètres sans compter des dizaines de milliers de documents publiés, de cartes et de plans ainsi que quelques millions de photographies et d'autres documents iconographiques dont les sondages suggèrent l'existence. (BIBLIOTHEQUES ET ARCHIVES NATIONALES DU QUEBEC MEMOIRE SUR LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE, *LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE RELIGIEUX*; 2008)

On retrouve dans le dernier numéro de la Revue *Archives* la présentation des mémoires sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec (2016) dont le rapport de l'AAQ, le rapport conjoint du CPRQ du RAR et de la TCARM ainsi que le rapport de l'Église catholique de Québec. Je vous invite à consulter ces documents pour vous permettre de mieux cerner l'avancement de l'état des archives religieuses.

2b. Développement sur le Web

2b.1 Le Précurseur

L'initiative des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception consiste en un projet de numérisation de la revue *Le Précurseur*. Il s'échelonne sur près de 4 ans de réflexion et de travail.

Cette idée pourrait inciter les communautés religieuses à numériser et donner accès à une publication de leur congrégation. L'idée en soi n'est pas nouvelle. BAnQ a déjà numérisé et mis en ligne un nombre impressionnant de revues et journaux produits au 19^e et au 20^e siècle et les offre en consultation sur son portail numérique, dont *Le Précurseur*. C'est une collaboration importante entre une congrégation religieuse et un organisme public pour l'accès aux archives – ou à tout le moins aux publications de la congrégation.

Le lancement en 2016 du *Centre virtuel de la Mémoire Historique Missionnaire MIC* marque l'annonce au public du projet de numérisation de la revue. C'est une histoire rocambolesque où la communauté des SMIC a su faire preuve d'audace, de résilience et de beaucoup de patience. Sans entrer dans les détails, notons qu'il serait profitable pour toutes communautés intéressées à

ce lancer dans ce genre de projet de rencontrer l'équipe derrière l'expérience du *Précurseur*. Celle-ci témoigne qu'un grand projet vient avec de nombreuses interrogations et que la planification – aussi bonne soit-elle – demande parfois une grande souplesse.

La revue est disponible via les collections numériques de BAnQ, mais le site du Centre virtuel offre également un accès à sa revue moyennant des frais minimes. On ajoute également une indexation, petit plus pour inciter les chercheurs à s'abonner à ses services et à faire la recherche dans ses publications. Ainsi retrouve-t-on la possibilité de faire des recherches par sujet, auteur et pays. De plus l'abonnement au Centre Virtuel – qui ouvre l'accès aux revues numérisées – permet une rentrée d'argent sans doute modeste mais qui vaut mieux qu'aucun revenu.

2b.2 Les expositions virtuelles

D'autres services d'archives tentent aussi de prendre leur place sur le web et cherchent à faire connaître leurs fonds d'archives. Dans la plupart des cas, il s'agit soit d'expositions virtuelles de petite ou moyenne envergure, soit de partager des reproductions numériques de pièces d'archives.

La Congrégation Notre-Dame – *Croire et vouloir 350 ans d'éducation par Marguerite Bourgeoys et la Congrégation Notre-Dame*

Archives Jésuites du Canada – *Écrire la parole, cultiver l'écrit*

Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières – *Une famille, deux mémoires, mille souvenirs*

Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal – *blogues des archives*

Archidiocèse de Sherbrooke – *Histoire de la construction de la cathédrale et de l'archevêché de Sherbrooke*

Monastère des Augustines – *Portail des archives des Augustines de Québec*

Ce sont des efforts louables et qui respectent les capacités des communautés à exposer leurs archives. Cela ne se fait pas du jour au lendemain et demande une certaine expertise – à tout le moins dans la connaissance des fonds et la

mise en ligne. Mise à part la dernière version du site des Augustines de Québec, la façon de faire des services d'archives sur le web ne renouvèle pas le genre : présentation textuelle, mise en contexte sommaire, choix de documents.

Plusieurs fonds d'archives de communautés religieuses, de diocèses ou d'établissements scolaires fondés par des congrégations religieuses sont répertoriés sur le *Réseau de diffusion des archives que Québec* (RDAQ) ce qui permet d'accéder à la description des fonds. Mais il reste à imaginer une façon nouvelle de présenter les archives religieuses : accès aux photographies, accès à des documents numérisés, instruments de recherche en ligne avec résultats consultables en ligne, etc. Les congrégations qui mettront en ligne leurs archives auront tout intérêt à se servir de leurs documents comme promotion de leurs services d'archives : leur centre de consultation, leur personnel qualifié, leurs services de reproduction, etc. Il y a un équilibre à atteindre et une expertise à développer pour que les archives numérisées ne soient pas qu'une solution *in fine* mais plutôt une façon parmi d'autre d'aborder les archives religieuses.

Nous pouvons conclure en insistant sur le fait qu'aujourd'hui encore les archives religieuses profitent d'une grande volonté d'investissement – et ce même à défaut d'avoir un financement adéquat. L'ampleur des ressources déployées en temps, personnel et énergie consacrée à remplir les obligations financières pour des projets tels que ceux de Sherbrooke, Québec et Montréal est considérable. Nous savons qu'il en va de même – à une échelle différente – pour l'organisation d'expositions virtuelles. Même la plus simple exigera des heures de planification, de recherche, de numérisation, de mise en ligne, de révision, de réponse aux questions etc. La performance des services d'archives sur ce terrain peut-elle se mesurer aux nombres de clics obtenus ou au nombre de visiteurs sur un site d'exposition ? Si oui, je doute que le retour sur l'investissement (la rentabilité) ne soit toujours au rendez-vous. Que ce soit dans l'objectif de créer de toute pièce un centre d'archives diocésain ou communautaire, que ce soit pour monter une ou plusieurs expositions virtuelles, il faut que ces outils de rayonnement soient considérés comme un moyen parmi d'autres de faire connaître les fonds d'archives religieuses. Ces investissements prennent plusieurs formes mais au final c'est le rendement sur l'ensemble des activités qui devrait être retenu pour ouvrir la voie à une recette qui fonctionne ou une nouvelle approche.

3. Réflexions pour aller au-delà de l'investissement. Une piste pour le développement des archives religieuses

Comment peut-on ré-imaginer l'investissement dans les archives religieuses ? À tout le moins, peut-on essayer de provoquer une nouvelle direction qui ne soit pas pour autant un appel au désengagement ? Surtout pouvons-nous raconter l'histoire, l'histoire religieuse et l'histoire de l'archive et réaliser une exploitation respectueuse de sa dimension spirituelle sans risquer de tomber sous le coup d'une accusation de prosélytisme ?

La lettre *La fonction pastorale des archives ecclésiastiques* de la Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église nous permet une piste de réflexion. Sa publication en 1997 n'est pas anodine. L'Église connaît depuis quelques années déjà la *nouvelle évangélisation*. Pour les non-initiés dont je fais parti, disons pour synthétiser grossièrement que la nouvelle évangélisation consiste à porter le message de l'Église catholique aux individus qui vivent dans une société qui a dans le passé été fortement catholique ou attachée à la culture de l'Église catholique et qui se retrouvent à évoluer dans une société de plus en plus sécularisée. Autrement dit faire entendre de nouveau le message de l'évangile à des hommes, femmes et enfants qui n'ont plus ou très peu de contacts avec l'Église, qui vivent en marge de la connaissance de l'histoire de celle-ci et malgré le fait que l'histoire même de leur société ait été en grande partie façonnée par l'Église. Le Québec m'apparaît dans cette définition un cas typique pour la nouvelle évangélisation.

La lettre sur *La fonction pastorale des archives ecclésiastiques* s'inscrit dans cette dynamique de redécouverte de l'histoire religieuse à travers l'abondance et la variété de documents d'archives. La lettre nomme les différents producteurs d'archives au sein de l'Église : archives épiscopales et les archives paroissiales, archives des monastères, archives des congrégations religieuses, des autres instituts de vie consacrée, des sociétés de vie apostolique, archives des maisons de formation du clergé (séminaires, universités), archives des institutions hospitalières et scolaires, des œuvres missionnaires, etc. Surtout la lettre précise que :

Le matériel rassemblé dans les archives fait en somme ressortir l'activité religieuse, culturelle et le service d'assistance des multiples institutions ecclésiastiques, facilitant ainsi la compréhension historique des réalisations artistiques qu'elles ont engendrées au cours des siècles dans les manifestations du culte, dans la piété populaire et les œuvres de miséricorde. Par conséquent, les archives ecclésiastiques méritent d'être prises attentivement en considération, tant du point de vue de leur valeur historique que de leur valeur spirituelle, ce qui permet de mieux saisir le lien intrinsèque qui unit l'un à l'autre ces deux aspects de la vie même de l'Église. (CONSEIL PONTIFICAL SUR LES BIENS CULTURELS DE L'ÉGLISE, 1997 ; 5)

Dans le guide de gestion documentaire *Les archives ecclésiales, diocésaines et paroissiales* publié en 2009 par l'Assemblée des chancelières et chanceliers du Québec on pouvait lire que :

«[...] en plus de conserver ces trésors, il est de la plus haute importance de trouver, par une action concertée, les moyens d'en exploiter la valeur et la pertinence pour notre mission pastorale. Comment arriver à mieux connaître et mieux utiliser ces documents précieux dans une approche adaptée et renouvelée ?»
(ASSOCIATION DES CHANCELIERES ET CHANCELIERES DU QUEBEC, 2009 ; 8)

Nous sommes donc portés à percevoir l'archive religieuse comme à la fois un outil pour l'histoire, mais également comme une base pour une nouvelle vision et intégration des actions de l'Église catholique. L'archiviste religieux évoluant dans un cadre catholique doit veiller à conserver la dimension évangélique du document pour préserver le contexte entier qui a vu la création du document.

C'est ici qu'entre en scène le retour sur l'investissement fait par les communautés religieuses depuis la création de l'AAQ et du Regroupement des archivistes religieux.

Il me semble que pour certains fonds d'archives (Jésuites, Séminaire de Québec, Augustines, Ursulines – en bref la majeure partie des congrégations de fondation) la valeur historique est explicitement reconnue par les instances publiques et gouvernementales. Sans dire par là que ces archives ne méritent plus d'attention, on peut supposer que ces fonds d'archives sont bien documentés, bénéficient généralement d'outils de recherche de niveau professionnel et peuvent compter sur le travail d'équipes de professionnels bien formés. Actuellement les défis les plus pressants ne concernent pas tant

ces grandes institutions – même si elles ne doivent pas être écartées du revers de la main car elles sont loin d’être sécurisées – mais plutôt vers les petits centres d’archives de communautés et les communautés encore plus modestes dont les archives restent à traiter.

Je crois deviner également que l’investissement continu dans les 40 années d’existence du Regroupement des archives religieux ont porté fruit. Nous avons des professionnels (ressources humaines), des centres de conservation qui appliquent – en grande partie ou du mieux qu’ils le peuvent – les normes de base de conservation (ressources matérielles), des groupes professionnels et des associations qui veillent à la formation et au développement des gens qui ont la charge de veiller à ce patrimoine. Ainsi que des programmes mis en place par les instances gouvernementales tous niveaux confondus pour aider les organismes dans leur mission (ressources financières). Les archivistes de tous milieux doivent demeurer vigilants lorsqu’il s’agit de programmes d’aide financière : coupures, restructuration, et autres menaces. Mais au moins ces ressources existent.

Ces investissements ont également permis au milieu des archivistes et des professionnels intéressés par les archives de se mobiliser lorsque des décisions ont été prises qui menaçaient l’intégrité des archives et les centres qui en ont la responsabilité.

Les investissements doivent se poursuivre. Non seulement pour assurer la protection physique et intellectuelle du patrimoine archivistique religieux, mais également pour favoriser l’accès et l’exploitation des documents par un nombre croissant de gens d’origine et d’intérêt divers. J’abonde dans le sens peut-être un peu facile à énoncer que les archives nous apprennent beaucoup sur l’état actuel de notre société et nous aident à affronter les défis contemporains.

Pour leur faire face, il faut révéler la puissance des archives. Il faut que les archives rayonnent, attirent l’attention, qu’elles servent à ouvrir la discussion et à nous montrer ce qui était et ce qui est devenu. À mon avis cela revient à exploiter une des caractéristiques la plus significative d’un document d’archives et qui peut rejoindre un vaste public : l’émotion – explicite ou non – qui se développe entre le chercheur et le document.

Cette question a bien été exposée lors du 6^e Symposium du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA). Les actes du symposium sont d'ailleurs accessibles dans les pages de la revue *Archives*, volume 42, no2 de 2010-2011. Yvon Lemay et Anne Klein ont également écrit un article fort pertinent sur la question dans *Documentation et bibliothèque*, janvier-mars 2012 (LEMAY ET KLEIN, 2012).

Qu'est-ce que l'émotion par rapport au document d'archive ?

Sabine Mas et Anne Klein remarquent que, dans le contexte de démocratisation, d'accès aux communications et aux outils de diffusion que nous connaissons aujourd'hui, les archives subissent une réutilisation émotive de part plusieurs groupes de la société civile. Que les archives ont le pouvoir «d'inspirer et d'émouvoir à partir d'une mise en scène et [d'] une appropriation réalisée par des gestionnaires, des publicitaires, des artistes ou des citoyens» (KLEIN ET MAS, 2010-2011 ; 6).

Lorsqu'elles sont mises en scène, les archives peuvent inspirer et émouvoir si elles sont en même temps appropriées par leurs utilisateurs. De surcroît, l'appropriation à laquelle pourraient se prêter les archivistes qui travaillent avec les archives religieuses devrait s'articuler autour de l'émotion et encore plus sur la notion de *l'ordinaire*.

C'est en ouvrant les documents qui ne sont pas spectaculaires mais plutôt témoins d'un quotidien auquel nous pouvons encore nous référer à notre époque les archives religieuses trouvent leur nouvelle place dans le cycle de l'investissement. Si un document possède une charge émotive à laquelle nous pouvons faire référence, quelque soit le quotidien qu'il exprime, même le plus anodin, il peut devenir un investissement qui rapportera gros à long terme.

Certains documents textuels tels que la correspondance sont évidemment de grandes ressources pour rejoindre émotion et quotidien. Yvan Lamonde parle des correspondances comme du «terreau pour comprendre un personnage, mais aussi saisir une époque» (LAMONDE, 2010-2011 ; 13).

Par exemple, une lettre de la mère de Mgr Paul Larocque (1846-1926), 2^e évêque de Sherbrooke. Celle-ci est évidemment ordinaire dans le quotidien des moyens de communications de la fin du 19^e siècle, mais elle est chargée

d'une émotion très puissante par son contenu. Car il s'agit de la dernière d'une mère à son fils (VOIR ANNEXE 1).

Le document nous révèle plusieurs éléments de la société québécoise de l'époque et en prime nous y avons accès par l'émotion d'adieux définitifs. C'est toute la famille Larocque que revit d'une certaine façon et l'insistance sur certain thème (l'âme du père décédé, la prière assidue, les liens familiaux et l'exil) peuvent faire écho à ce que vivent des familles aujourd'hui.

D'un point de vue de l'histoire de l'Église, la lettre pourrait se présenter comme une démonstration des sacrifices qu'implique la vie de missionnaire (absence, distance, mais également espoir et fierté). Dans le cadre de la nouvelle évangélisation, ce document est réutilisable pour aborder l'espoir que nos ancêtres plaçaient en la miséricorde. Cela ouvre des pistes de discussion pour aborder des thèmes tels que la vieillesse, la mort, l'espérance, le courage dans l'adversité.

Les archives religieuses photographiques sont évidemment une source d'émotion et de quotidien de grande qualité et de grande étendue. Les possibilités sont quasi infinies. Mme Theresa Rowat aborde cette question en présentant la qualité première d'une photographie, à savoir qu'elle est «une tranche de vie» (ROWAT, 2010-2011 ; 30). On ne peut être plus près de l'idée du quotidien. Car si il y a bien sûr des photographies artistiques, des photographies fictives, il y a aussi et surtout la photographie ordinaire. Rowat nomme bien les différentes couches d'interprétation possible pour ces photographies : il y a l'instantané, l'intensité de la situation et des personnes qui s'y trouvent, les détails intentionnels et les accidents, les choses que nous pouvons voir dans l'image (et qui si ils ne sont pas mis en scène peuvent révéler le quotidien) mais encore les choses *que l'on ne voit pas* : le photographe, le contexte, les spectateurs. Il y a place à beaucoup de spéculations et d'interprétation possibles mais que les archives peuvent garder dans une ligne juste en fournissant les éléments manquants. Une photo prise seule et hors contexte demeurera difficile à exploiter mais dans un ensemble cohérent (comme une congrégation, une activité religieuse, une mission) elle peut retrouver une charge émotive.

Les photographies de l'album des élèves du Grand Séminaire de Sherbrooke sont à la fois des sources d'émotion (curiosité, sympathie) et des révélations du quotidien de ces jeunes hommes. Cette institution qui a existé de 1939 à

1972 connue son sommet en 1955 avec 75 élèves. Tous se destinaient à devenir prêtres diocésains. Mais la maison de formation était plus qu'une simple école : elle était un point de repère pour les familles sherbrookoises et de l'Estrie qui avaient un fils parmi ces murs. Et ces familles participaient à un mouvement social qui s'imbriquait parfaitement dans leur quotidien. Il y avait une fondation du Grand Séminaire, des bourses offertes aux candidats, des campagnes de financement diocésaines auprès des familles.

Les photographies de l'album nous ouvrent une porte sur le quotidien de ces jeunes hommes qui mise à part les contraintes imposées par leur choix de carrière, étaient bien inscrits dans leur époque. L'album révèle le quotidien qui devait être assez proche de ce que pouvait vivre les pensionnaires et leurs familles. Et encore à ce que peuvent vivre des familles d'aujourd'hui dont les plus vieux quittent le nid pour partir vers leur propre appel professionnel : joie, espoir, crainte. Le quotidien fait de belles journées, de rencontre, de découverte et de tout ce qui peut être l'inverse et qu'on ne voit pas : les échecs, la crainte de ne pas être à la bonne place, l'ennui, le mal du pays, la pression de la famille, etc.

Là encore les archives religieuses appuient et documents les photographies du Grand Séminaire et il serait tout à fait envisageable pour l'Église de raconter la vie ordinaire de ces futurs prêtres. Dans l'angle d'une nouvelle évangélisation, les documents pourraient alors s'articuler autour du thème du service à l'Église, du don de soi, de la formation intellectuelle du clergé, du besoin d'équilibrer travail et loisir, etc.

Conclusion

On me pardonnera j'espère le brouillon d'idées que je viens de déballer. Mais je suis convaincu que les archives religieuses trouveront une voie d'investissement puissante en misant sur l'émotion et des témoignages de l'humanité (de la vie ordinaire) des femmes et des hommes qui ont choisi de répondre à l'appel de la vie religieuse.

Certains événements des derniers mois me portent à croire que c'est précisément grâce à la parcelle d'émotion inhérente aux archives que les gens prennent conscience du potentiel de nos voûtes. En avril 2018 je journaliste du *Devoir* M. Jean-François Nadeau partageait l'inquiétude des services

d'archives privés qui dénonçaient leur manque de financement chronique. Dans son texte, il soulignait que l'enjeu est le maintien, l'accessibilité et la pérennité des organismes voués à la protection et la conservation des archives. Mais il insistait d'autant plus sur le risque de coupure d'un attachement des gens à leur région. Un peu comme arracher les racines d'une plante. Dans le même reportage, le scénariste des *Pays d'en-haut*, Gilles Desjardins, ajoutait que les archives étaient ce qu'il y avait de plus proche du témoignage de la vie ordinaire de nos prédécesseurs. Sa prise de position mérite d'être citée en entier :

«Les petits fonds, c'est vraiment la base pour notre histoire. Les lettres d'amour, les lettres de tous les jours, les photos et les indices qui permettent d'avoir une idée neuve sur la vie des gens ordinaires, tout cela se trouve dans ces lieux. [Et sans ces lieux] on va se retrouver un jour avec seulement l'histoire officielle, celle des grands personnages qui lèguent leurs archives parce qu'ils sont conscients qu'on écrira un jour sur eux. Il nous manquera la vie du monde ordinaire. Aujourd'hui quand les gens trouvent des lettres, des photos dans des boîtes à chaussures, jamais ils ne pensent à donner ça aux archives nationales. La seule ouverture vers la conservation de ces trésors pour les générations futures tient à ces petits centres animés par des passionnés. Sinon ça va aux poubelles. Et si on jette tout de la vie du monde ordinaire, c'est tout un pan de la richesse d'une collectivité qui sera effacé à jamais.» - (LE DEVOIR, 5 AVRIL 2018)

Je suis convaincu que parler d'investissement dans les archives religieuses nous permet aujourd'hui de nous présenter la tête haute face aux défis qui nous sont adressés. Les centres d'archives religieuses auront toujours besoin de support et d'investissement, mais à leur tour ils peuvent commencer à chercher des méthodes nouvelles et plus proches d'usagers potentiels en misant sur la recherche et l'exploitation de documents ordinaires : des documents qui dévoilent la vie quotidienne du clergé, des communautés, des laïcs impliqués dans l'expansion et la construction de l'Église – et qui ont été en grande partie responsables de l'apparition de beaucoup d'institutions du Québec aujourd'hui.

L'Église a le devoir de veiller sur ces archives et il existe au sein de l'institution toutes les dispositions et les outils pour y parvenir. L'État québécois doit parfois venir en aide à l'Église. Ne voyait-on pas l'inverse il y a un siècle ?

Les archives religieuses ne sont pas des documents comme les autres. Leur dimension spirituelle est à la fois un avantage et un défaut. Avantage car elle les distingue de la masse produite par d'autres organismes. Désavantage parce qu'elles se trouvent à devoir trouver une place pérenne au sein d'une société sécularisée qui entretient avec l'Église et certaines communautés un rapport trouble, passant de l'hostilité ouverte à l'indifférence. Que des accusations envers l'Église soient fondées et menées jusqu'en cours, cela est une chose – et d'ailleurs les archives remplissent alors leur plein mandat juridique. Cependant, les archives sont également la force d'éprouver les faits et elles doivent servir la vérité lorsque des mensonges ou des fausses idées circulent sur le compte de l'Église ou de son histoire. Il reviendra aux archivistes religieux, aux autorités de l'Église et aux supérieurs et supérieures de trouver un équilibre et d'agir avec prudence. Les outils d'accès et de protection des renseignements privés sont en place.

Enfin, il faut se méfier d'une trop grande émotivité. Il serait dommage de voir la pratique d'une saine gestion des documents être dévaluée au profit d'émotions de qui que ce soit : archivistes, gestionnaires, chercheurs, etc. En toute chose il y aura un équilibre à travailler et maintenir.

Bibliographie

Association des chancelières et chanceliers du Québec (2009). *Les archives ecclésiales diocésaines et paroissiales. Patrimoine archivistique de l'Église catholique*. Wilson & Lafleur

Bibliothèques et Archives nationales du Québec (2008). Mémoire sur le patrimoine documentaire, *Le patrimoine documentaire religieux*

Bottin du Regroupement des archivistes religieux, 2018

CHOQUET, sr Lucienne, r.h.s.j. (2007-2008) «Il était une fois... 40 ans en 2007», Archives, vol. 39, no.1, 2007-2008, pp.118-119

CHOQUET, sr Lucienne, r.h.s.j (2008)« Célébration du 30^e anniversaire du Regroupement des archivistes religieux (RAR). Historique du Regroupement des Archivistes Religieux » dans Info-RAR, volume 23, numéro 3

Commission pontificale sur les biens culturels de l'Église (1997). *La fonction pastorale des archives ecclésiastiques*

GOUPIL, Alain. «Un écrin pour les archives de la région», *La Tribune*, 13 décembre 2016.

KLEIN, Anne et Sabine MAS (2010-2011). «L'émotion : une nouvelle dimension des archives. Contexte et résumé des exposés du 6e symposium du GIRA tenu le mercredi 3 novembre 2010 au Palais des Congrès de Montréal» *Revue Archives*, vol.2, no. 42, 2010-2011, pp. 5-8

LAMONDE, Yvan (2010-2011). «L'émotion comme information : la subjectivité de l'historien devant le document émouvant» *Revue Archives*, 6e symposium du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA), vol.2, no.42, 2010-2011, pp. 11-15

LEMAY, Yvon et Anne Klein (2012). «Archives et émotion» *Documentation et bibliothèque*, vol.58, no.1, janvier-mars 2012

PRUD'HOMME, François (1981). «Au bénéfice des archivistes religieux : le Regroupement des archivistes religieux» *Revue Archives*, vol.13, no.3, 1981 ; 27-33

ROWAT, Theresa (2010-2011). «Frissons archivistiques : de l'information à l'émotion», *Revue Archives*, 6e symposium du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA), vol.2, no.42, 2010-2011, pp. 27-37

ANNEXE 1 – EXTRAITS DE LA LETTRE DE LA MÈRE DE MGR PAUL LAROCQUE (CENTRE D'ARCHIVES MGR-ANTOINE-RACINE, P1004/1.4)

Mon cher enfant, j'ai reçu il y a quelques jours ta dernière, je suis heureuse d'apprendre que tu es bien il faut que le climat de Key West te soit favorable puisque tu es mieux là qu'ailleurs heureusement pour ma consolation car je t'assure que s'il en était autrement, je serais doublement peinée de ne pas t'avoir près de moi sur mes derniers jours [...].

Hier soir j'ai éprouvé une forte secousse ce matin j'ai le bonheur de recevoir le Saint Viatique. J'ai été administrée il y a trois semaines.

Mon cher enfant, au milieu de mes souffrances j'ai parfois de grande consolation. Le 4 courant [...] je tenais dans mes bras et pressais sur mon cœur qui palpitait bien fort mon cher Rock qui était parti depuis près de 12 ans ! Impossible de te dépeindre la joie et le bonheur que j'éprouvais alors.

En pensant à toi et à tes autres frères qui sont si éloignés de moi un sentiment de tristesse est venu me prendre. Frédéric doit venir la semaine prochaine je ne sais pas si je serai encore de ce monde [...] que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse.

Mon cher Paul mon principal but en t'écrivant aujourd'hui est de te faire mes adieux [...] je vais entrer bientôt dans mon éternité, la voix qui t'a appelé dans ta mission lointaine m'appelle aujourd'hui vers elle et j'y vole sans hésitation.

Pries beaucoup pour moi quand tu offriras le saint sacrifice, pense à ta pauvre mère qui souffre peut-être horriblement au milieu des flammes du purgatoire. Pries aussi la Sainte Vierge [...] Que j'ai hâte de voir cette bonne mère.

Pries afin que Dieu nous fasse miséricorde afin que, comme en vous avançant sur la terre, nous avons contribué avec Dieu à vous donner cette vie mortelle, nous puissions aussi en vous avançant là-haut contribuer à vous donner la vie immortelle.

À Dieu (*sic*) mon cher enfant, Au revoir mais qu'au ciel. Reçois un dernier baiser de ta mère mourante, veuve Larocque